



Communiqué de presse
Le 24 septembre 2020

6^{ème} édition des Rendez-vous de la retraite | 12-17 octobre 2020

Corse : L'Assurance retraite et l'Agirc-Arrco proposent plus de 1 000 entretiens aux actifs

Du 12 au 17 octobre, l'Agirc-Arrco et l'Assurance retraite organisent pour la première fois une édition commune des Rendez-vous de la retraite dans toute la France. La situation actuelle peut être source d'interrogations pour les actifs, qu'ils soient proches ou non de la retraite. En Corse, plus d'une vingtaine de conseillers des deux régimes s'associent pour proposer gratuitement plus de 1 000 entretiens sur toute la semaine. Inscriptions depuis le site www.rdv-retraite.fr.

Une 6^e édition qui tient compte du contexte sanitaire et des évolutions des usages

- Deux formats d'entretiens
Compte-tenu du contexte sanitaire, deux formats d'entretien sont proposés depuis le site de réservation www.rdv-retraite.fr : par téléphone ou dans l'un des 4 points d'informations retraite répartis en Corse.

Les actifs seront accueillis du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, ainsi que le samedi de 9h à 18h, pour rendre l'événement accessible au plus grand nombre dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Les lieux d'accueil en Corse

Ajaccio
16, avenue du Maréchal Lyautey, Quartier Finosello,
20700 Ajaccio
Boulevard Louis Campi, 20000 Ajaccio

Bastia
Le Vendome, Rue Paratojo, 20200 Bastia
Rue Paratojo Résidence Alta Vista - Bâtiment B,
20200 Bastia

- **Des tchats en ligne pour accompagner les actifs**
En complément des entretiens, des séances de questions-réponses seront également proposées au cours de la semaine, depuis le site internet. Les actifs auront la possibilité de poser leurs questions en ligne aux Experts Retraite lors de trois tchats thématiques les mardi, mercredi et jeudi, de 11h30 à 12h30.

Plus d'une vingtaine de conseillers mobilisés en Corse pour apporter des réponses personnalisées aux actifs

Le chômage partiel impacte-t-il ma retraite ? Dois-je prolonger mon activité pour pouvoir profiter d'une retraite majorée ? Quelles sont les démarches pour une demande de pension de réversion ? Comment est comptabilisée ma période de congé maternité dans le calcul des droits à la retraite ? Les questions des actifs sont nombreuses et propres à chaque situation personnelle.

Quelle que soit sa situation, les Rendez-vous de la retraite sont l'occasion d'échanger facilement et gratuitement avec un expert retraite pour obtenir des conseils personnalisés en fonction de son parcours professionnel et personnel, ajuster ses choix de carrière, prendre ses décisions en connaissance de cause et pour les actifs proches de la retraite, préparer leur départ.

Pour Renaud Villard, Directeur de l'Assurance retraite :

« Mettre l'assuré au centre, en proximité, dans tous les territoires. Répondre ensemble, une seule fois – et non chacun dans son « régime », pour faire toujours plus simple. C'est du bon sens – mais c'est une petite révolution ! C'est le pari collectif que nous tentons, retraite de base et retraite complémentaire : nous démultiplions ainsi les lieux de contact, les rendez-vous, les entretiens téléphoniques pour accompagner tous les actifs qui commencent à se poser des questions sur leur(s) retraite(s), sur leur situation précise. Et, si le pari réussit, nous multiplierons ces initiatives. Un grand merci aux deux réseaux qui se sont fortement mobilisés, malgré la situation sanitaire, pour proposer en région un grand nombre de rendez-vous, en toute sécurité. »

Pour François-Xavier Selleret, Directeur de l'Agirc-Arrco : *« La semaine des Rendez-vous de la retraite est un temps fort apprécié de nos concitoyens. Jusqu'alors plus de 20 000 entretiens étaient proposés à cette occasion au sein de notre réseau d'accueil territorial. Nous sommes ravis que nos confrères de l'Assurance retraite nous aient rejoints pour cette 6^e édition, nous permettant ainsi de doubler la capacité globale d'accueil, de réponses, et de mailler plus étroitement le territoire. Le format mixte de cette édition, proposant à la fois des entretiens en présentiel et en distanciel offre plus de souplesse dans la prise de rendez-vous et nous met ainsi en capacité de répondre à un plus grand nombre d'actifs. »*

À propos de l'Agirc-Arrco

L'Agirc-Arrco, le régime de retraite complémentaire obligatoire des salariés du secteur privé, est piloté par les partenaires sociaux. Il repose sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations. 23 millions de salariés cotisent à l'Agirc-Arrco pour constituer leurs droits futurs, ainsi que 1,6 million d'entreprises. 13 millions de retraités perçoivent chaque mois une allocation de retraite complémentaire Agirc-Arrco, pour un montant total annuel de versements s'élevant à plus de 80 milliards d'euros. Les orientations stratégiques du régime pour une période de quatre ans – Ambition Retraite 2022 – ont conduit les équipes Agirc-Arrco à engager un vaste chantier d'amélioration du service, au meilleur coût visant à offrir un parcours client simple et personnalisé.

Pour plus d'informations : www.agirc-arrco.fr

À propos de l'Assurance retraite, le service public de la retraite de la Sécurité sociale

Premier organisme français de retraite, la Cnav gère la retraite du régime général de la Sécurité sociale et les actions de prévention en faveur du bien-vieillir et de la préservation de l'autonomie des retraités. Elle forme avec les Carsat, les CGSS et la CSSM, le réseau de l'Assurance retraite. Au cœur de l'innovation numérique, son offre de service se diversifie grâce aux nombreuses démarches en ligne sur www.lassuranceretraite.fr (demande de retraite en ligne, téléchargement du relevé des mensualités...) : déjà 10 millions d'espaces personnels créés !

Contacts presse :

Agirc-Arrco

Virginie Belloir – vbelloir@agirc-arrco.fr -
06 99 66 84 94

Assurance retraite

Magali Scheuc – magali.scheuc@carsat-sudest.fr
04 91 85 75 84

Léa Cauchi – agence CorioLink

lea.cauchi@coriolink.com – 06.24.96.84.31